



# Conseil Régional des Personnes Accompagnées

journée de travail du mercredi 5 juin 2019  
Ollioules – IRFSS PACAC

Contribution n° 22 du CRPA PACA

***Selon vous,  
qu'est ce qu'un accompagnement réussi ?***



**Lors de cette journée de travail, une quarantaine de personnes étaient présentes et se sont exprimées individuellement et collectivement à la question suivante :**  
***selon vous, qu'est ce qu'un accompagnement social réussi ?***

Ceci est la synthèse des échanges collectés lors de ce temps.



L'accompagnement social devrait être une histoire, un chemin,  
qui accompagne d'un point A à B

- **Définition :**

Répond à la diversité des demandes et  
permet de redevenir acteur de sa vie

- **Coordination :**

- Une bonne coordination des divers intervenants ;
- Les services doivent communiquer entre eux pour éviter des situations difficiles pour les personnes ;
- Être orienté vers les services compétents : tout particulièrement dans le soin (changer de médecin par exemple). Parfois des problèmes de coordination et d'information entre la formation et l'emploi.

## Contenu du projet :

- Répondre rapidement à la demande : il faut donner du temps avec des réactions à chaud ou froid pour permettre l'expression ;
- Un accompagnement qui répond à la fracture numérique, à la « *barrière sociale* » ( ex: des personnes qui ne comprennent pas le français) ;
- Donner les bonnes informations aux personnes accompagnées (lieu de RDV, vérifier les adresses des structures, etc.) ;
- Une adaptation à l'histoire de la personne, savoir adapter les règles ;
- Co-construire un projet, en expliquant les différentes étapes, ce qui permet à la personne de se projeter dans le temps et dans l'espace (ex: en passant d'un hébergement collectif à un hébergement individuel) ;
- L'accompagnement doit être adapté selon l'autonomie de la personne et son évolution. Il s'agit de prévenir d'éventuelles difficultés : avant que les situations ne s'aggravent encore ;
- Permettre le retour à l'autonomie ;
- Aider les jeunes dans leur insertion professionnelle ( contact avec des entreprises, lien formation/entreprise, etc.) ;
- Avoir plus d'info sur l'accès aux droits et aux financements de formation, aide au permis, etc.



- **Travail de la relation :**

- Il faut être à l'écoute, comprendre la personne et respecter son projet ;
- Respect de la personne ;
- Empathie, confiance, un accueil de qualité ;
- Accepter et respecter les différences qu'elles soient culturelles, physiques et/ou géographiques ;
- Compréhension réciproque entre le travailleur social et la personne accompagnée, pour mieux travailler les objectifs en amont ;
- « *Faire preuve de bonne distance pour travailler correctement* » et dans l'intérêt de la personne ;
- Donner le temps, prendre le temps, assurer une présence ;
- Etre guidé Pouvoir dialoguer, échanger ;
- À l'attention des personnes accompagnées : respecter le fonctionnement des structures collectives ;
- Se faire confiance, établir une relation de confiance ;
- Le vivre ensemble en maison relais: nécessite du respect mutuel , respecter le citoyen, veiller à ce que chacun ait sa place, car parfois les situations sont très (voir trop) différentes : mieux cibler les orientations pour favoriser le vivre ensemble et éviter les tensions entre les personnes ;
- Reconnaître les potentialités de la personne, les valoriser tout en poursuivant l'accompagnement en proximité ;
  - « *Ne pas laisser tomber les personnes qui ont la pêche!* »
- Doit permettre des échanges sur des questions plus philosophiques « *ça fait avancer !* »



- **Conditions de réussite :**

- Renforcer les équipes pour une plus grande disponibilité des professionnels ;
- Réponses administratives plus rapides (ex :dossier MDPH) ;
- Former les travailleurs sociaux aux problèmes plus spécifiques comme la gestion des conflits et situations de violence ;
- Pallier à l'urgence dans l'hébergement tout en trouvant des solutions durables ;
- Permettre de stabiliser la situation dans sa globalité ;
- Accompagner sur un hébergement stable et des démarches administratives complexes.

Et pour conclure :

Il est nécessaire d'avoir un accompagnement inconditionnel, pour tous,  
quelque soit la situation !



Le Conseil Régional  
des Personnes Accueillies / Accompagnées

---

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

- Pour **contacter** le CRPA :

- Francis Vernède / [f.vernede@uriopss-pacac.fr](mailto:f.vernede@uriopss-pacac.fr) ;
- Belaïda Agoudjil / [b.agoudjil@uriopss-pacac.fr](mailto:b.agoudjil@uriopss-pacac.fr) ;
- 04 96 11 02 30